

AVIS DE DÉSIGNATION au conseil d'administration du

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE SAINTE-JUSTINE

Collège : Comité des usagers (CU)

Conformément aux dispositions de la *Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales* (RLRQ, c. O-7.2), avis est donné pour la désignation **d'une (1) personne** au conseil d'administration par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement.

La date de la désignation est prévue le : 11 novembre 2022

Conditions d'éligibilité

Toute personne membre du comité des usagers de l'établissement peut être candidate si elle remplit les conditions d'éligibilité suivantes :

- Résider au Québec;
- Être majeure (18 ans et plus);
- Ne pas être sous tutelle ou curatelle;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'un crime punissable de trois ans d'emprisonnement ou plus au cours des cinq années précédentes;
- Ne pas avoir été déchu de ses fonctions comme membre du conseil d'administration d'un établissement ou d'une agence au cours des trois années précédentes;
- Ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction à la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) ou aux règlements qui en découlent au cours des trois années précédentes;
- Ne pas être à l'emploi de l'établissement indiqué ci-dessus ou y exercer sa profession;
- Ne pas être membre du conseil d'administration d'une fondation de l'établissement.

Modalités de désignation

- Désignation par et parmi les membres du comité des usagers de l'établissement

Les membres du comité des usagers exercent leur droit de désignation lors d'une réunion où la majorité de ses membres sont présents. Le comité des usagers doit faire parvenir à la présidente du processus de désignation une copie de la résolution indiquant le nom de la personne qui a été désignée par et parmi les membres dudit comité **AVANT LE 10 NOVEMBRE 2022, 17 HEURES**. L'original du bulletin de présentation d'un candidat, dûment rempli et signé par le candidat proposé, ainsi que la fiche d'information doivent être transmis à la présidente du processus de désignation.

Renseignements supplémentaires

Nom de la présidente du processus de désignation : Camille Morasse-Bégis

Courriel de la présidente du processus de désignation : camille.morasse-begis.hsj@ssss.gouv.qc.ca

Adresse postale de la présidente du processus de désignation : 3175, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, bureau de la Direction générale

Numéro de téléphone de la présidente du processus de désignation : 514 345-4931 poste 3407



Signature de la présidente du processus de désignation

30 septembre 2022

Date